



*Coordination
des Conseils de
Parents d'Élèves
d'Argenteuil*

Lettre ouverte au Maire d'Argenteuil

Le 14 décembre 2009

Monsieur le Maire,

Nous venons d'être informés qu'une délibération concernant l'implantation d'une annexe de l'École alsacienne sur la commune d'Argenteuil et la mise à disposition de terrain, sera proposée au Conseil municipal de ce jour.

Cette école est un établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État.

Nous souhaitons exprimer notre surprise et notre désaccord concernant ce projet. En effet les 50 000 parents et 24 000 élèves de notre commune ont une reconnaissance et un attachement pour les établissements publics locaux d'enseignement, avec une accessibilité gratuite pour tous.

En tout premier argument, nous retiendrons la défense de l'École publique dans un contexte que chacun d'entre nous connaît hélas trop bien : depuis le début du mandat de ce gouvernement, les deux ministres de l'Éducation nationale ont supprimé des dizaines de milliers de postes.

C'est aujourd'hui la survie du Service public d'Éducation qui se joue. Les parents d'élèves, les citoyens d'Argenteuil, n'ignorent rien de cette opération de casse systématique et de ses conséquences sur l'avenir de leurs enfants. Comment leur expliquer qu'une municipalité qui se revendique des valeurs de gauche et de laïcité favorise l'implantation d'une école privée, fût-elle sous contrat, sur le territoire de la commune, alors que les écoles, les collèges et les lycées du territoire n'ont pas les moyens nécessaires à leur fonctionnement ? Comment expliquer ceci aux parents de la maternelle Jules-Ferry qui se battent depuis des semaines pour obtenir un seul poste supplémentaire ?

À l'École alsacienne, les frais de scolarité se montent à environ 2 200 € annuels, plus la participation aux frais de restauration !

Mais l'attaque contre le service public va bien au-delà des suppressions de postes : tous les observateurs qualifiés constatent que la suppression de la carte scolaire pour les lycées provoque une amplification et une accélération du phénomène de ghettoïsation de certains établissements.

L'implantation sur le territoire de notre commune d'une école privée (dont la réputation élitiste n'est plus à faire !) risque ainsi d'avoir des effets dévastateurs sur les établissements de la ville, en y cantonnant les familles qui n'auraient pas les moyens d'aller ailleurs. Nous ne pouvons accepter que tous les élèves d'Argenteuil aient ainsi à subir les conséquences d'une décision qui va au contraire de l'effet recherché et affiché, celui de changer l'image de la ville, et qui place ses établissements scolaires dans une situation de concurrence qui s'avèrera dévastatrice pour eux.

Vous ne connaissez pas l'École alsacienne ? Une petite recherche sur Internet et vous comprendrez vite ce qui en fait une école exceptionnelle : des frais de scolarité de plusieurs milliers d'euros annuels pour une scolarité en maternelle, auxquels il faut ajouter le coût des livres, les frais de cantine, les frais de voyages et séjours... Rien sur le projet pédagogique, rien sur les valeurs défendues : la seule référence, c'est l'argent, le culte de l'élite. Dans ces conditions, l'argument de la laïcité ne tient pas bien longtemps...

Comment expliquer aux parents d'élèves d'Argenteuil que l'augmentation importante des impôts locaux était inévitable et dans le même temps offrir, sans aucune contrepartie pour la commune, pour l'euro symbolique, un terrain placé à proximité d'une gare ? Comment justifier, sous prétexte d'un nécessaire assainissement des finances locales, la « vente nécessaire de la colonie de Saint-Hilaire de Riez » alors qu'on offre un terrain à une structure privée, aujourd'hui associative mais qui a eu, pendant très longtemps, un statut juridique de société anonyme ? On tentera de justifier ce cadeau par la difficulté à trouver un repreneur pour le terrain en question.

Est-on sûr que toutes les pistes ont bien été explorées ? Sommes-nous certains qu'un service public ne serait pas intéressé par l'implantation d'une structure à destination du plus grand nombre pour un coût de terrain nul ? Par exemple l'implantation d'une école des métiers du spectacle, en partenariat avec les écoles de la ville et l'Inspection académique du Val d'Oise...

Est-ce qu'Argenteuil et ses habitants, ses parents d'élèves ont besoin d'un tel projet décidé sans la moindre concertation des intéressés, à commencer par les représentants élus des parents d'élèves ? En conscience, nous ne le pensons pas.

Nous avons la conviction que ce qui doit guider votre action en tant qu'élus, c'est l'intérêt du plus grand nombre, avec l'ambition d'améliorer les conditions scolaires, dans le refus obstiné et courageux d'appliquer aveuglément la politique de casse du service public d'enseignement.

D'autres projets pourraient être soutenus : la création de 10 petites sections en maternelle, avec des capacités de 25 élèves. En effet, 374 enfants de moins de 3 ans inscrits en mairie attendent des places disponibles. Pour mémoire, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans est passée de 6 % en 2008 à 3 % en 2009 dans cette ville.

Oui Monsieur le maire, nous sommes prêts à être soutenus par le Conseil municipal pour des batailles, des effectifs d'élèves corrects dans chaque classe, des emplois d'enseignants nécessaires, et non à la casse du service public d'éducation.

Ce projet ne répond pas à ces principes, c'est pour cela que nous ne pouvons le concevoir, le cautionner par notre silence et l'accompagner.

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour le bureau de la coordination d'Argenteuil FCPE
et Secrétaire général du CDPE 95,
Francis GABOULEAUD